

<https://maternelle-42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article160>



Améliorer la scolarisation des enfants de moins de 3 ans

- Rubrique cachée - Enseigner à l'école maternelle - Première scolarisation -



Date de mise en ligne : jeudi 9 avril 2015

Copyright © Maternelle 42 - Tous droits réservés

Le document départemental "Améliorer la scolarisation des enfants de moins de trois ans" a pour objet de spécifier les conditions particulières adaptées à la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

Ce document a trois objectifs :

- prendre en compte des repères concernant le développement physique, moteur, cognitif, affectif et social de l'enfant et les besoins liés à son âge ;
- créer et maintenir des relations de confiance avec les parents, condition indispensable à une intégration réussie à l'école ;
- traiter les questions d'organisation à prévoir.

Il s'adresse à tous les acteurs de la mise en œuvre de la scolarisation des enfants de deux ans, à la fois les personnels de l'éducation nationale (inspecteurs, directeurs d'école, enseignants) et des collectivités territoriales concernés et à leurs partenaires (parents, responsables des structures petite enfance, représentants des collectivités territoriales).

Cette scolarisation est le projet de toute l'équipe pédagogique et fait partie intégrante du projet d'école.

[Impossible de lire la video]

Le document en version pdf est téléchargeable.